

## **CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JUILLET 2008**

L'an deux mil huit, le 31 JUILLET, à 20h00, le Conseil Municipal de la Commune de Nonglard, dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de M. Eric LABAZ, Maire.

**Présents** : Olivier VORMS, ROSSET Luc, GUITTON Christophe, BOCQUET Jean-François, ESCARAVAJAL François, LABAZ Eric, VIVIANT Ginette.

**Absents excusés** : Marie-Hélène BOURNAY (pouvoir à Eric LABAZ) ; Bénédicte VIVIANT (Christophe GUITTON), Myriam NANA, François FOSSOUX.

**Secrétaire de séance** : François ESCARAVAJAL

### **1. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES VERBAL DU 19 JUIN 2008**

#### **2. GESTION DU PERSONNEL – CREATION D'UN POSTE :**

Considérant la demande de mutation de Mlle BAUD, il est proposé au Conseil la création d'un poste d'adjoint administratif 1<sup>ère</sup> classe à temps complet. Le Conseil Municipal adopte les modifications du tableau des effectifs ainsi proposées.

Par ailleurs, Monsieur le Maire présente Mme Solange ROLANDO au Conseil Municipal, elle assurera les fonctions de secrétaire de Mairie dès le départ de Mlle BAUD Sonia.

#### **3. CONVENTION PORTANT SOUTIEN A LA CREATION, AU DEVELOPPEMENT ET A L'ANIMATION D'UNE BIBLIOTHEQUE DE LECTURE PUBLIQUE :**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'assemblée des Pays de Savoie a adopté le 15 février dernier de nouvelles orientations quinquennales pour le développement de la lecture publique sur le territoire des deux départements. La mise en œuvre de ce plan a été confiée à Savoie-Biblio, bibliothèque départementale de prêt de Savoie et Haute-Savoie. Il est proposé à la commune de signer une convention avec l'assemblée bi-départementale. Cette convention permettra de bénéficier des services décrits dans la charte des services de Savoie-Biblio et le cas échéant, la collectivité pourra prétendre (pour la bibliothèque « la Fontaine aux livres ») à des aides à l'investissement. Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, accepte la convention.

**4. TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT « SUR LA VILLE »** : Monsieur BOCQUET informe le Conseil que la réception du chantier aura lieu le 28 août à 11 heures à la salle des fêtes.

**5. LOGEMENT HALPADES** : Monsieur le Maire informe le Conseil d'un courrier qu'il a reçu du Conseil Général qui notifie à la commune que le département lui rétrocède le droit de réservation qu'il avait sur un logement. Il s'agit d'un logement de type T2.

**6. ESPACE JEUX** : Monsieur le Maire fait part au Conseil de problèmes rencontrés à l'espace jeux concernant le fait de retrouver systématiquement des bouteilles en verre cassées, il a demandé récemment à ce que les jeunes nettoient l'endroit. Il informe l'assemblée que si cela ne cesse pas il va envisager de prendre un arrêté interdisant la consommation d'alcool à l'espace jeux. Olivier VORMS précise qu'il pourrait être envisageable de faire installer une poubelle adaptée pour recevoir les bouteilles en verre.

#### **7. URBANISME :**

##### **3 Déclarations préalables acceptées :**

- DP07420208X001 : AIRAULT Thierry – 402 route de la Ville : Réalisation d'un petit chalet en bois.
- DP07420208X002 : ORANGE France – « Sur la Ville » : Création d'un relais de radiotéléphonie mobile.
- DP07420208X003 : SCHONT Gisèle « Monthoux » : Division foncière de la propriété en 2 terrains pour le projet d'implantation d'un bâtiment.

Fin de séance à 21h00

Affiché le 7 août 2008